



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

Site Internet :

www.ville-poulainville.fr

Messageries :

- m.caridroit@amiens-metropole.com
- contact@poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11h à 15h
- Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone : 03.22.43.46.19

ALERTES SIRENE

- Chaque premier mercredi du mois 11h45 : test de fonctionnement.
- 3 cycles de 1mn 41s séparés de 5s: alerte.
- Sonnerie de 30 s: fin d'alerte.

Toutes les infos sur ville-poulainville.fr/mairie/alertes

ÉDITO DU MAIRE

L'année 2023 est déjà bien entamée. Avec l'arrivée du printemps, le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller notre village et notre moral nous permettant de sortir plus facilement et réaliser nos projets extérieurs.

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous devons clôturer les comptes de l'exercice 2022 et ouvrir le budget de l'année 2023. Avec les excédents dégagés sur les sections de fonctionnement et d'investissements, les résultats 2022 sont satisfaisants. Il faut néanmoins avoir en tête l'importance du "reste à réaliser" correspondant aux investissements décidés en cours de conseil et à réaliser ou à finaliser en 2023.

Vous pouvez compter sur mon implication ainsi que celle de l'ensemble des élus pour adopter un budget rigoureux qui répond aux différents besoins de la commune et des Poulainvillois.

Même si le contexte national n'est pas toujours à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Poulainville la joie de vivre. Pour cela, il en va du comportement de chacun d'entre nous, du respect des règles de vie en société, que ce soit en voiture, ou pour l'entretien des espaces publics afin de mieux vivre en harmonie.

A travers ce Poulainvillois, nous abordons ce printemps avec plus de sérénité. Vous pourrez y découvrir les nombreuses manifestations proposées aussi bien par la municipalité que par les associations.

Parce que dans les temps que nous vivons, il n'est pas toujours aisé de garder le sourire, je terminerai par une citation de Dole Carnegie, écrivain : "Un sourire ne coûte rien, mais il apporte beaucoup. Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne".

Bonne lecture et excellent printemps à toutes et à tous.

Le Maire, Claude VITRY

Edito.	1
Réunion de conseil municipal du 21 mars 2023.	2-3-4
La vie municipale	5-6
La vie associative.	7
Informations diverses	8-9
Coupon-réponse	

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2023**Demande de subvention Fonds verts**

Pour le financement des panneaux photovoltaïques, une demande de subvention supplémentaire est sollicitée auprès du Fonds verts (nouvelle aide de l'Etat) pour le financement d'un montant de 26 802 euros.

La répartition des financements sera établie de la façon suivante :

8 842 euros subvention DETR,

1 282 euros subvention FDE,

26 802 euros subvention Fonds verts,

9 231.78 euros par la commune,

pour un investissement total de 46 157.78 euros H.T. Voté à l'unanimité.

Taxe locale sur la publicité extérieure

La délibération doit se faire avant le 1/07 de l'année précédant celle de l'imposition. Il est proposé une variation de 6% sur les tarifs de l'année précédente Cette taxe a généré une ressource de 11000 euros en 2022. La variation est votée à l'unanimité.

Aide à l'achat vélo

Participation à une aide pour l'achat d'un vélo électrique aux habitants de la commune.

Lecture de la proposition de participation de 100 euros par foyer pour une enveloppe globale de 5000 euros. Voté avec 9 pour, 2 contre.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agent contractuel de remplacement

Suite à certaines absences pour indisponibilité du personnel, il est proposé de statuer sur la mise à disposition d'un poste de remplacement afin de pallier aux futures absences. Voté à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion.

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il comporte la balance générale de tous les comptes tenus par le Trésorier et le bilan comptable ainsi qu'une synthèse de l'actif et le passif de la collectivité. Voté à l'unanimité.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2023 (suite)**Approbation du compte administratif.**

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif est établi en fin d'exercice. Le compte administratif est présenté à l'assemblée. Il est établi sur la base des actes budgétaires successifs de l'exercice (budget primitif, décisions modificatives). Le compte administratif détermine le résultat et les restes à réaliser en recettes et dépenses.

Présentation du résultat exécution :

Les recettes de fonctionnements s'élèvent à 1 175 116.82 euros

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 826 213.37 euros

Le résultat excédentaire de la section fonctionnement est donc de 348 903.45 euros

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 383 863.76 euros

Les recettes d'investissements s'élèvent à 436 163.34 euros

Le résultat de la section d'investissement s'élève donc à 52 299.58 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 prenant en compte les reports de l'exercice 2021 s'élève donc :

En fonctionnement à 791 181.19 euros

En investissement de 500 112.42 euros

Les restes à réaliser en investissement sont :

- Recettes de 59 461 euros (subventions)

- Dépenses de 661 544.88 euros (Voiries, enfouissement de réseaux, terrain de jeux, panneaux photovoltaïques, calvaires, sécurité incendie, réseau de caméras, entretien salle des fêtes).

Voté à l'unanimité.

Affectation du résultat.

Après avoir présenté le résultat des dépenses et des recettes de 2022, et considérant les dépenses à couvrir en investissement (calcul du solde des restes à réaliser et de l'excédent d'investissement), Monsieur le Maire propose d'affecter la somme de 101 971.46 euros en recettes d'investissement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et ce afin de couvrir le besoin de financement et de reprendre le solde soit 689 209.73 € à la section de fonctionnement au compte R002 Excédent de fonctionnement reporté. Voté à l'unanimité.

Demande de subvention DETR

Demande de subvention pour le futur atelier auprès de la Préfecture.

La demande est reformulée. La demande de subvention sollicitée est alors de 153 440 euros pour un coût estimatif de 438 400 euros H.T.

La part revenant au maître d'ouvrage s'élève à 372 640 € dont 87 680 euros de TVA

Emprunt : 300 000 euros

Fonds propre : 72 640 €

Approuvé à l'unanimité.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2023 (suite)

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2022 (€)



FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses de gestion courante	765 313,58		Dépenses d'équipement	297 438,72	
Charges financières	5 469,98		Dépenses financières	62 868,18	
Charges spécifiques	1 566,33		Opérations d'ordre entre sections	8 411,99	
Opérations d'ordre entre sections (dotation amortissements)	53 863,48		Opérations d'ordre intérieur sections (régularisation écritures 2021)	15 144,87	
Total dépenses annuelles	826 213,37			383 863,76	
Recettes de gestion des services		1 164 142,33	Recettes d'équipement		17 453,23
Recettes financières		2 562,50	Recettes financières		349 701,76
Opérations d'ordre entre sections (amortissement subventions)		8 411,99	Opérations d'ordre entre sections		53 863,48
Total recettes annuelles		1 175 116,82	Opérations d'ordre intérieur sections		15 144,87
RESULTAT FONCTIONNEMENT 2022		348 903,45	RESULTAT INVESTISSEMENT 2022		52 299,58
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021		442 277,74	REPORT EXERCICE PRECEDENT 2021		447 812,84
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022		791 181,19	TOTAL INVESTISSEMENTS 2022		500 112,42
RESULTAT GLOBAL			1 291 293,61		

PERMANENCE URBANISME

Dans le cadre de la convention entre la commune de Poulainville et la Communauté d'Agglomération d'Amiens-Métropole pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, la prochaine permanence avec Madame NORMAND Maéva, instructeur à la ville d'Amiens, aura lieu en mairie le **jeudi 06 avril de 9h30 à 12h00**. Il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE POUR LA RENTRÉE 2023-2024

Les inscriptions des enfants nés en 2020 peuvent déjà se faire en mairie. Merci de passer aux heures d'ouverture du secrétariat, muni du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille, ainsi qu'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Il est rappelé que les jeunes doivent se faire recenser en mairie munis du livret de famille ou carte d'identité, **dans le mois de leur seizième anniversaire**. Ils seront ensuite convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté qui se déroule à Amiens à l'âge de 17 ans.

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ VOS DÉMARCHES

- Vous êtes étudiant et passez prochainement un examen ou un concours
- L'un de vos enfants doit partir en voyage scolaire
- Vous prévoyez de partir en voyage ...

Vous pouvez entamer le renouvellement de vos titres d'identité à compter de 6 mois avant la date d'expiration qui figure sur votre titre. (le renouvellement de votre carte d'identité ou passeport est possible mais pas obligatoire si vous changez d'adresse). Pour toute information complémentaire : www.somme.gouv.fr

Conseil : La pré-demande en ligne n'est pas obligatoire mais accélère considérablement le temps de recueil de votre dossier. Retrouvez le formulaire sur la plateforme en ligne de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-d-identite>.

LA GENDARMERIE DE VILLERS-BOCAGE COMMUNIQUE :

Dans nos campagnes, des voleurs utilisent les nouvelles technologies pour capter le signal de clés de voiture ou de porte d'entrée automatique. **C'est pourquoi la gendarmerie donne 2 conseils** :

- Ne stockez pas vos clés ou télécommandes à proximité immédiate de vos portes d'entrée ou de vos fenêtres.
- Stoppez les ondes en enveloppant, dans la mesure du possible, vos clés dans l'aluminium.

CHASSE AUX ŒUFS

Cette année encore, les cloches se sont données rendez-vous à la salle des fêtes de Poulainville pour déposer une pluie de friandises en chocolat et gâter les plus gourmands.

Elles attendent tous les petits Poulainvillois ce **lundi 10 avril à 11h00**.



LA VIE MUNICIPALE

ATELIER "PROTÉGER SES DONNÉES PERSONNELLES"

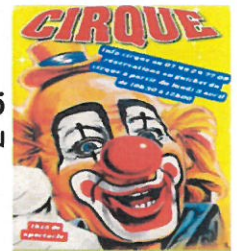
Le quatrième atelier proposé en partenariat avec ORANGE s'adresse à ceux qui ressentent le besoin d'être accompagnés et sécurisés dans l'utilisation du numérique. Ces ateliers sont ouverts à tous, que vous soyez clients ORANGE ou non.

En ligne, renseigner vos données personnelles est souvent nécessaire pour effectuer des démarches auprès d'organismes publics ou pour faire des achats en ligne. Cet atelier vous permettra de connaître les bonnes pratiques et d'adopter les bons réflexes pour surfer en toute sécurité sur le web. Rendez-vous le **jeudi 06 avril à 14 h 00**, salle des associations. Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire en mairie.

**LE CIRQUE ARRIVE A POULAINVILLE LE 05 AVRIL**

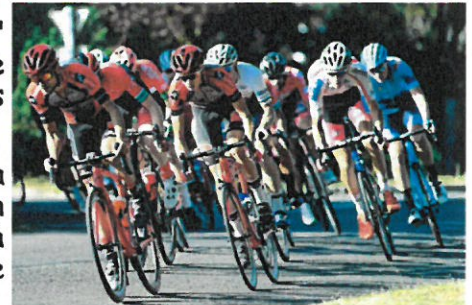
Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes de Poulainville **ce mercredi 05 avril à 15h00**. les réservations seront possibles au guichet du cirque à partir du **lundi 03 avril de 10h30 à 12h**.

Tarif spécial enfants à partir de 5€ et adultes à partir de 10€.

**PRIX CYCLISTE DE POULAINVILLE LE DIMANCHE 7 MAI**

Le prix de Poulainville, organisé avec "Amiens-Sport Cycliste" et ouvert aux licenciés UFOLEP, se déroulera en 2 courses le **dimanche 7 mai après-midi**. Tous les Poulainvillois sont invités à venir supporter les sportifs sur le circuit.

Après le départ de la Place de la Mairie, la course empruntera le circuit traditionnel entre Poulainville et Coisy. La circulation dans Poulainville sera donc perturbée le **7 mai de 14h à 18h30**. Les automobilistes pourront néanmoins circuler dans le sens de la course.

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

Courant 2022, le Jury Régional de fleurissement des Hauts de France a attribué une deuxième fleur à Poulainville pour son fleurissement. La participation des Poulainvillois est un critère important dans la sélection. Le concours des maisons fleuries permet aux habitants de participer à l'embellissement de la commune et à créer un cadre de vie agréable.

Les 15 propriétés sélectionnées recevront un bon d'achat de 20 à 60 € selon le classement du jury qui **passera courant juin et durant l'été**. Les Poulainvillois motivés pour participer au concours sont priés de se faire connaître en renvoyant le coupon-réponse joint à ce bulletin **avant le 20 mai**.

**KÉOLIS VOUS PROPOSE DE MARQUER VOTRE VÉLO CONTRE LE VOL ET DE RÉALISER UN CONTRÔLE TECHNIQUE**

Le service public **BUSCYCLETTE** d'Amiens-Métropole, géré par la société KEOLIS, mène gratuitement des actions de marquage BICYCODE et le contrôle technique complet de votre vélo. A Poulainville, cette action se déroulera à la salle des associations (face à la mairie) le **mercredi 24 mai de 13h à 17h**. Les personnes intéressées sont priées de venir avec leur bicyclette et d'être munies d'une pièce d'identité et d'une adresse mail afin de procéder à l'enregistrement du BICYCODE.

LA VIE ASSOCIATIVE

POULAINVILLE BOUGEONS ENSEMBLE VOUS PROPOSE :

- Tchotte Françoise, animatrice de l'émission "t'es min coin" sur France Bleu vous invite à son one woman show le **dimanche 02 avril à 15h30** à la salle des fêtes: "Tchotte Françoise se jette à l'eau".
- Visite du zoo de Pairi Daiza en Belgique le **samedi 06 mai**. Rencontre avec plus de 7000 animaux de nos 5 continents. Rendez-vous devant la mairie à 6h45 pour départ en bus. Inscriptions indispensables avant le 04 avril.
- Journée à l'Armada de Rouen le **samedi 17 juin**. Rendez-vous devant la mairie à 7h45 pour départ en bus. Inscriptions indispensables avant le 15 mai.



Informations détaillées, tarifs et bulletins d'inscriptions sont disponibles dans les différents flyers distribués dans vos boîtes aux lettres ou sur le site de la commune www.ville-poulainville.fr/associations

LA PÉTANQUE POULAINVILLOISE VOUS INVITE

La pétanque Poulainvilloise organise une soirée "Cassoulet" le **samedi 29 avril** à la salle des fêtes. Inscriptions auprès de Joël 07.72.01.81.73 ou Christophe 06.75.22.97.84



BRAVO AU GROUPE DE DANSE DE L'ASP

Le groupe "danse adultes" et le groupe "danse ados" ont remporté le concours de la soirée cabaret de Moreuil ce 12 février dernier. Leurs chorégraphies, chargées en émotion et créées par leur professeur Isabel Masson ont su convaincre le public et le jury.

Avant son gala de danse du 17 juin, l'association présentera le 22 avril le groupe Shade et un solo par Lou Devisme au 8ème concours de danse modern'jazz de l'association New dance à Lallaing.



LE FESTIVAL BASSE-COUR FÊTE SA 10ÈME ÉDITION DU 11 AU 14 MAI À LA SALLE DES FÊTES DE POULAINVILLE

Le Poulailleur souhaite faire de cet événement anniversaire un moment spécial avec rencontres, pluridisciplinarité, mélange des genres, des pratiques et des équipes, moments de convivialité et de fête et surtout des propositions artistiques de qualité avec :

- Juliette Kapla en ouverture du festival jeudi 11 mai à 20 h avec "Fautes de frappe", one-woman-show.
- Spectacle "Canopée" écrit et joué par Boris Vigneron. Boris qui fut au Palais des Glaces à Paris cet hiver sera samedi 13 mai à 19 h à Poulainville.
- Dans le cadre de la journée du dimanche réservée aux familles et enfants, le Poulailleur présentera son tube "Cornebidouille" le dimanche 14 mai à 11 h.

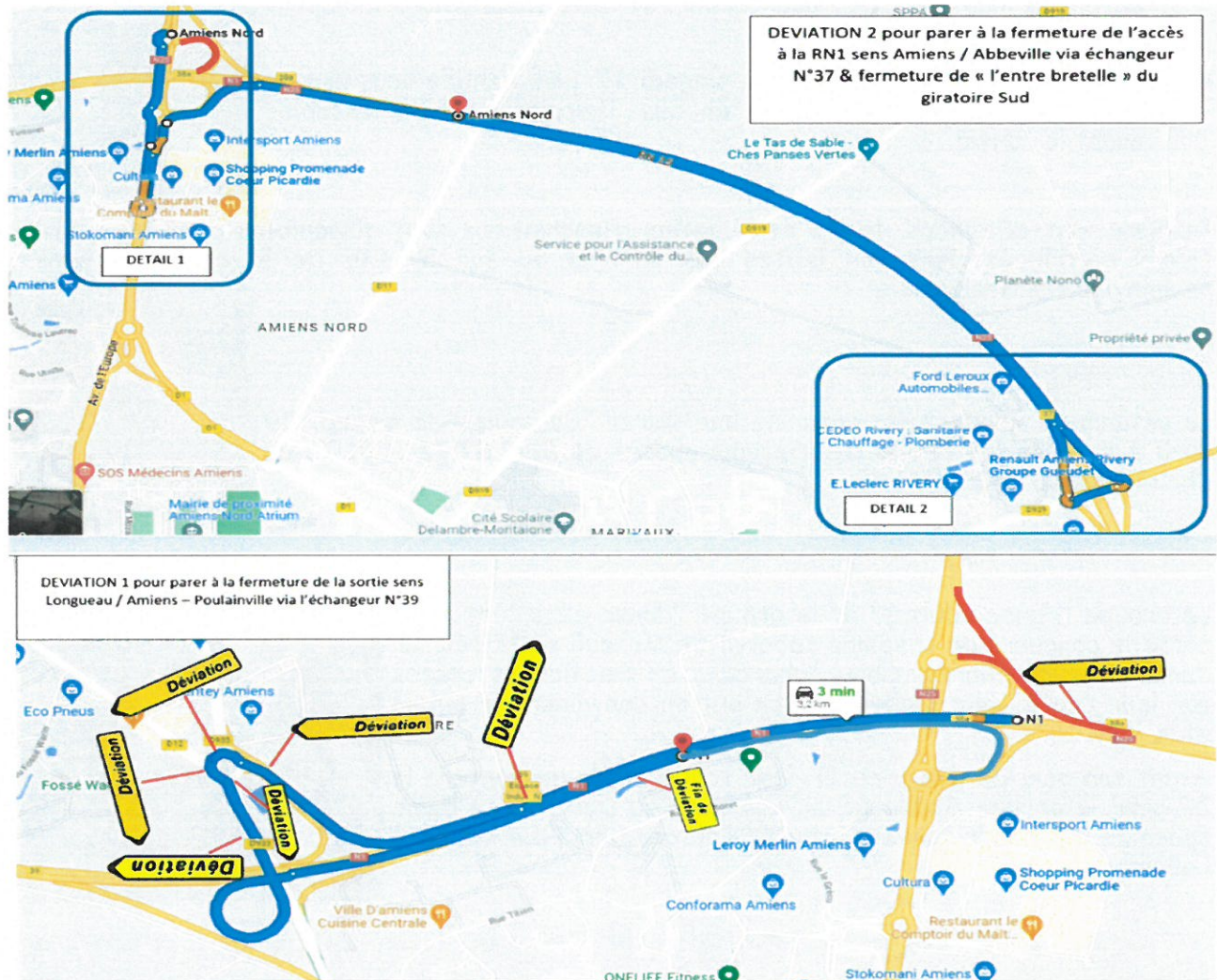


D'autres surprises vous attendent. Vous les découvrirez dans vos boîtes aux lettres ou sur le site cielepoulailleur.com/le-festival-2023

INFORMATIONS DIVERSES

FINITION DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'ÉCHANGEUR NORD D'AMIENS

Ces travaux se dérouleront entre le 27 mars et le 7 avril et impliqueront la fermeture des 2 bretelles du quart Nord-Est de l'échangeur. Des déviations de circulation seront mises en place de Longueau vers Doullens ou Amiens-Centre selon les schémas suivants :



ACCÈS AUX DECHETTERIES D'AMIENS-MÉTROPOLE A PARTIR DU 1er AVRIL

Les déchetteries Nord (chemin de Vauvoix), Sud (route de Saint-Fuscien), Est (rue Rosa Luxembourg), et Ouest (rue Micheline-Ostermeyer) sont ouvertes :

- du 1er avril au 30 septembre : de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.
- du 1er octobre au 31 mars : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Elles sont fermées les lundi, jeudi matin et le dimanche après-midi. Elles seront également fermées le 25 décembre et le 1er janvier.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

Concernant la commune de POULAINVILLE, dans le cas où votre poubelle aurait été oubliée lors d'un ramassage, appelez directement le 03.22.33.12.12

OPERATION HAUTS-DE-France PROPRES

Merci à la quarantaine de Poulainvillois, enfants et adultes, qui ont participé au nettoyage de Poulainville, ses chemins ruraux et sa campagne.

Avec la participation de l'APE, cette journée ensoleillée s'est déroulée dans la bonne humeur. Elle s'est terminée par le partage du verre de l'amitié et les enfants sont repartis avec une vivace à repiquer.



RECRUTEMENT JOBS D'ÉTÉ

Vous êtes à la recherche d'un job d'été ou étudiant ? En lien avec la ville d'Amiens, le CRIT (Centre Régional Information Jeunesse) vous donne rendez-vous le mercredi 06 avril au Corner, 12 rue des Majots, pour une session de recrutement dans les secteurs de l'animation et des services à la personne. Vous aurez l'occasion de rencontrer des entreprises qui recrutent afin d'échanger avec eux lors d'un premier entretien.

Si vous êtes intéressé, il est conseillé de vous inscrire en remplissant un formulaire sur : <https://www.ij-hdf.fr>.

D'autres sessions de recrutement auront également lieu le 12 avril pour le secteur de l'hôtellerie-restauration et le 17 mai pour les secteurs de l'agriculture, l'emploi en intérim et sur les jobs en Europe.



ENQUÊTE BESOINS ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Dans le but de recenser les besoins des Poulainvillois dans les usages du numérique et afin de proposer prochainement un accompagnement adapté dans la commune, une enquête est disponible à la mairie ou sur notre site internet (réponse souhaitée avant le 31 mai).

COUPONS-RÉPONSE "MAISONS FLEURIES"

(à retourner en mairie avant le 20 mai 2023)

NOM-PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Souhaite participer au concours des maisons fleuries 2023.

NB : En participant à ce concours, j'accepte que les photos de ma propriété soient diffusées dans le bulletin ou sur le site de la commune.

